

Personnel enseignant

Les enseignants sont recrutés au sein des 27 pays membres. Certains professeurs sont recrutés localement. Tous sont liés par une éthique professionnelle forte. Les enseignants détachés sont recrutés par leur Ministère de l'Education nationale.

Il y a dans notre école un ensemble de personnes et de dispositifs pour soutenir les élèves.

Citons :

- Les conseillers pédagogiques.
- Les conseillers d'orientation.
- Les professeurs de confiance.
- Les professeurs principaux.
- Les personnels de sécurité.
- Le dispositif d'aide aux élèves ayant des besoins spécifiques.
- Le soutien scolaire.
- Le service médical.
- Les services administratifs.

Les parents

Les parents jouent un rôle important dans le système des Ecoles européennes. Dans notre école, nous pensons que les parents sont les premiers éducateurs, et notre mission, en tant qu'institution scolaire, est de créer des synergies avec les parents pour travailler ensemble. Ils sont impliqués dans la vie de l'école de façon générale.

L'Association des Parents représente les parents au sein de divers comités (comité transport scolaire par exemple). Ils sont informés des progrès de leur enfant grâce aux rapports, aux rencontres avec les enseignants etc.

La qualité des enseignements

Différents éléments garantissent la qualité de l'enseignement. Citons par exemple le suivi des élèves grâce aux rapports, les visites régulières d'inspecteurs.

Chaque état membre est représenté et le comité des inspecteurs veille à la qualité des programmes, des méthodes d'enseignement etc.

Les élèves peuvent facilement réintégrer leur système national à tout moment de leur scolarité. L'école est également sous le contrôle du comité des Représentants des 27 Etats membres. Ce comité définit le budget et il est l'organe qui assure la gouvernance du système.



ÉCOLE EUROPÉENNE MOL

Europawijk 100 - 2400 Mol - België

Tél. école maternelle et primaire:
+32 (0) 14 563 180

Tél. école seondaire:
+32 (0) 14 563 111

E-mail: dir@esmol.be

Website: www.esmol.be



“Élevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience, en grandissant, de leur solidarité. Tout en gardant l'amour et la fierté de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des Européens, bien préparés à achever et à consolider l'œuvre entreprise par leurs pères pour l'avènement d'une Europe unie et prospère.”

Jean Monnet





ÉCOLE EUROPÉENNE MOL

- Permettre aux élèves d'affirmer leur propre identité culturelle, fondement de leur futur développement en tant que citoyens européens.
- Offrir une formation complète, de qualité, depuis l'école maternelle jusqu'au Baccalauréat.
- Développer un haut niveau de connaissance, tant en langue maternelle qu'en langues étrangères.
- Favoriser leurs attitudes en mathématiques et dans les matières scientifiques tout au long de leur scolarité.
- Privilégier une approche européenne et globale, en particulier dans les cours de sciences humaines.
- Encourager leur créativité dans le domaine musical et les arts plastiques et leur faire mesurer l'importance de l'héritage culturel et de la civilisation européenne.
- Développer leurs attitudes physiques et les inciter à une vie saine par la pratique des sports et des activités récréatives.
- Proposer aux élèves un accompagnement professionnel dans leur choix de matières et, durant les dernières années de l'école secondaire, dans leur orientation vers une carrière ou des études universitaires.
- Renforcer l'esprit de tolérance, de coopération, de dialogue et de respect au sein de la communauté scolaire ainsi qu'à l'extérieur de l'école.
- Encourager le développement personnel, social et intellectuel des élèves et les préparer au cycle suivant de formation.

Au cœur de l'École Européenne de Mol, l'accent est porté sur le développement de nos élèves, de manière à ce qu'ils deviennent des citoyens actifs, en pleine conscience. Les opinions, leur participation à la vie de l'école sont encouragées tout au long de leur cursus scolaire. Notre école, étant moins grande que les autres écoles européennes, profite d'une ambiance familiale dans laquelle élèves et personnel se connaissent tous. Nos classes sont par conséquent constituées de groupes moins nombreux que la moyenne. Nous sommes également en mesure d'individualiser les programmes des deux dernières années au plus près des besoins des futurs bacheliers.

Nos élèves viennent d'une zone englobant la Belgique et les Pays-Bas, dans un rayon de 65km. Nous acceptons également des élèves de Bruxelles, hébergés localement dans des familles d'accueil ou un internat.

NOTRE ÉCOLE À MOL

- Campus de 20 hectares situé dans une forêt au cœur de la Flandre rurale.
- Cycles maternel, primaire et secondaire.
- L'école possède une cantine avec 500 places. Possibilité de prendre des repas chauds et froids.
- Piscine de 25 m, terrains de football, 3 salles de sports, piste d'athlétisme, courts de tennis, terrains de basket et de volley.
- Magnifique cour de récréation dans la forêt avec équipement adapté à l'environnement.
- Service médical bien équipé. Il y a une infirmière à temps plein, un médecin et d'autres professionnels médicaux présents pendant plusieurs jours.
- Grandes salles de classe lumineuses et aérées.
- 4 salles informatiques situées dans les trois écoles.
- 2 bibliothèques qui répondent aux besoins d'une population multilingue.
- 6 laboratoires de science, 3 classes d'art, 2 salles de musique, un centre d'apprentissage à distance et plusieurs autres salles polyvalentes.
- Salles de conférences, 3 podiums de théâtre et une salle d'études surveillées.

Caractéristiques spécifiques dans les 4 sections linguistiques: section allemande, française, anglaise et néerlandaise.

Ecole maternelle	Ecole primaire	Ecole secondair
2 années	5 années	7 années
3-5 ans	5-11 ans	11-18 ans

LANGUES

- Tous les élèves reçoivent un enseignement dans la langue de leur section, principalement par des professeurs dont c'est la langue maternelle.
- L'enseignement de la langue maternelle pour les élèves dont la langue maternelle ne correspond pas à une des quatre sections (certaines conditions s'appliquent).
- L'étude d'une première langue étrangère, anglais / français / allemand, appelée langue II, est obligatoire à partir de la première classe primaire.
- L'étude de la langue III (toutes les langues européennes sur demande) est obligatoire à partir de la deuxième classe secondaire.
- Langues IV et V (toutes les langues européennes sur demande) peuvent être choisies comme option à partir de la quatrième et de la sixième année du secondaire.
- Les cours de langues rassemblent des groupes d'élèves de nationalités différentes et sont donnés principalement par des professeurs dont c'est la langue maternelle.
- A partir de la troisième classe de l'école secondaire, les cours d'histoire, de géographie et d'économie sont dispensés dans la langue véhiculaire, c'est-à-dire la première langue étrangère des élèves.
- Les contacts quotidiens dans l'école favorisent l'apprentissage d'autres langues.

Autres cours

Ces cours comprennent les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'art, la musique, l'éducation physique, la religion, le cours de morale laïque, l'éthique, la biologie, la chimie, la physique, la philosophie, le latin, le grec ancien, l'économie, l'informatique, la sociologie, les heures européennes et les sciences intégrées, la découverte du monde (l'histoire, la géographie et la science).

Les Langues Européennes offrent comme options sur demande les langues suivantes :
L'espagnol, l'italien, le néerlandais, le français, l'allemand et l'anglais.

Le baccalauréat européen

Les cours du secondaire seront évalués lors du baccalauréat en fin de septième année. Ce certificat est reconnu par tous les pays membre de l'Union Européenne et d'autres pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie. Les bacheliers européens auront les mêmes droits et les mêmes qualifications pour accéder à l'enseignement universitaire ou supérieur que les étudiants qui ont obtenu leur diplôme du secondaire national.

Les activités parascolaires

Pendant toute l'année scolaire les étudiants jouiront des différentes activités culturelles et sportives pendant les pauses et après les cours. À part les différentes activités sportives l'école organise également la participation à des soirées musicales, au Modèle des Nations unies, au Conseil européen modèle, au symposium scientifique, au concert et au marché de Noël, à la fête de la Saint-Martin et à la cérémonie de proclamation du baccalauréat.

Les excursions scolaires

Les excursions scolaires font partie à part entière du programme académique et culturel de l'école. Une fois par an chaque année du secondaire effectue son excursion spécifique. Les élèves bénéficient d'un choix large et varié dont voici quelques exemples : une excursion aventureuse dans les Ardennes, une classe de neige en Autriche ou en Italie, un voyage éducatif autour de la Première Guerre mondiale en Belgique et en France, une sortie artistique dans Paris, un voyage en Italie, en Grèce ou en France et d'autres tours en Belgique et aux Pays-Bas. Les élèves participent également aux MUNOM (Model United Nations – Munich), au MEC (Model European Council) à l'ESSS (European Schools Science Symposium) et tous les deux ans à Eurosport.

